

# L'économiste

Le Journal des décideurs

du Bénin

**AGI**  
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

**SOCIETE DE BOURSE**

Immeuble de l'Africaine des Assurances  
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8668 RB Cotonou  
contact@agi-agi.com  
+229 21 31 87 33  
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

## Bourse Uemoa

### La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

## Emplois au MESRS et au MASM

107 Agents contractuels de droit public de l'Etat à recruter au titre de 2024

Le Conseil des ministres a tenu sa séance hebdomadaire le mardi 24 décembre 2024. A l'occasion, des décisions ont été prises dont le ... • (Page 11)

## Villes résilientes au Bénin

Réception provisoire des travaux du Programme d'Assainissement Pluvial

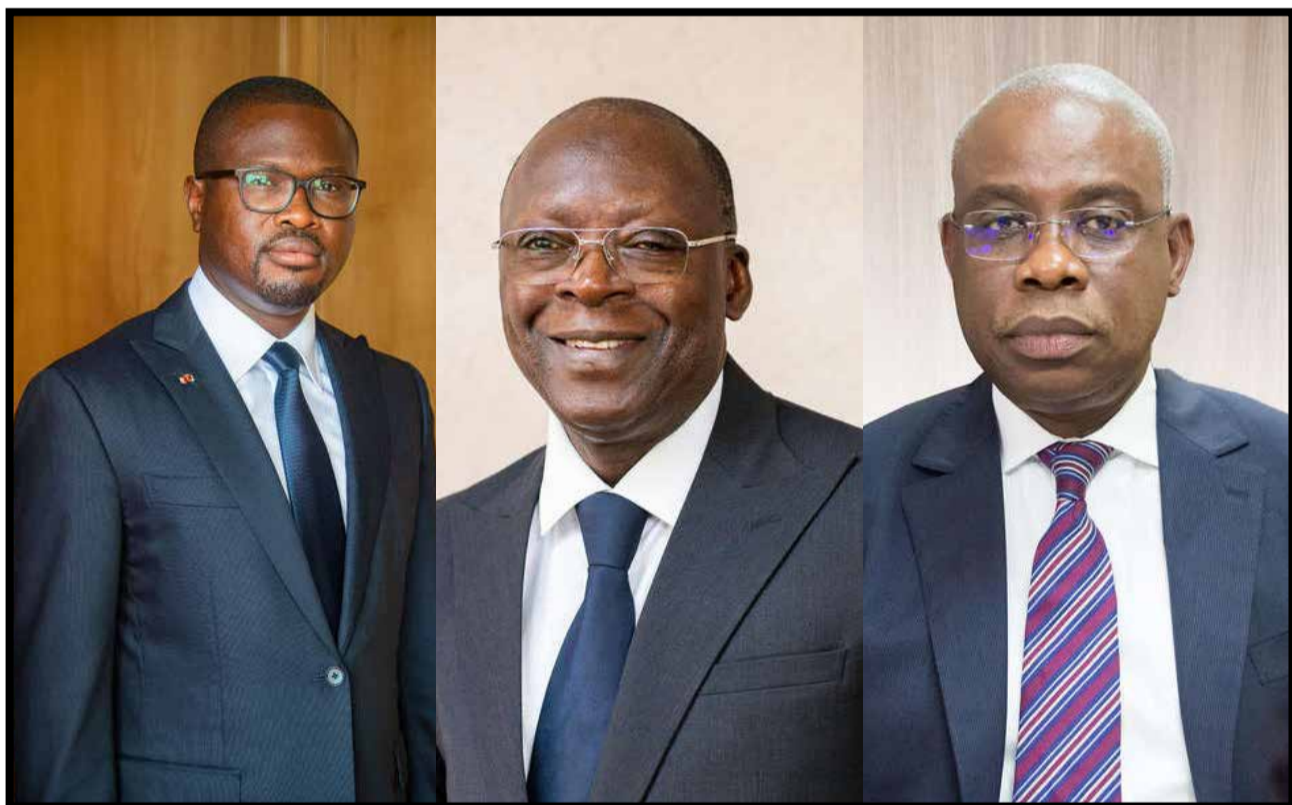
Le lundi 23 décembre 2024, la Société des infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire ... • (Page 08)



## Indicateurs de développement

# La souveraineté économique au Bénin : Mythe ou réalité ?

◆ Le Bénin sur la bonne piste



## Investissement au Bénin

• (Page 11)

# L'Etat ouvre le capital de la BIIC, 40% d'actions à céder

• (Pages 03 & 04) Ouverture commerciale

## Le piège des ressources naturelles

Une étude portant sur 48 pays d'Afrique subsaharienne met en lumière les effets paradoxaux de l'ouverture ... • (Page 08)

## Loi de finances

Voici les mesures dans le budget, gestion 2025

La nouvelle loi de finances pour la gestion 2025 promulguée le 12 décembre 2024 ... • (Page 02)

## Dépenses publiques

## TRUMP - OTAN 2025

Le Financial Times rapporte que les proches conseillers de Donald Trump en matière de politique étrangère ont apporté à la connaissance des hauts responsables européens, début de ce mois de décembre 2024, que le président élu américain a l'attention d'exiger aux États membres ... • (Page 10)

## Cité de Ouèdo

Le nouveau visage des logements économiques et sociaux au Bénin

Vingt mille (20.000) logements économiques et sociaux en construction et viabilisés dans 14 villes du Bénin et ... • (Page 04)

Avec Ria envoyer de l'argent n'a jamais été aussi simple !

Faites vos opérations de transferts dans nos agences Orabank et partenaires agréés.

ria Money Transfer

- Rapide
- Sûr
- Fiable



1 envoi = 1 cadeau

Orabank Bénin

Loi de finances

Voici les nouvelles mesures dans le budget, gestion 2025

La nouvelle loi de finances pour la gestion 2025 promulguée le 12 décembre 2024 par le Chef de l'Etat, Patrice Talon comprend de nouvelles mesures.

• Belmondo ATIKPO

De nouvelles mesures contenues dans la loi de finances pour la gestion 2025. Selon l'article 10 de la loi « à compter du 1er janvier 2025, les intrants composant des kits de dialyse importés ou fabriqués en République du Bénin, sont exonérés des droits de douanes et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ». L'article 11 stipule aussi que « les industriels transformateurs de soja ayant des produits en stock à l'issue d'une campagne, peuvent exporter une partie du stock résiduel en exonération des droits de douane, taxes et redevances à concurrence de la quantité transformée pendant cette campagne ». De nouvelles mesures ont été également prises dans le secteur de l'art. Cette mesure mentionnée à l'article 13 concerne spécifiquement les œuvres d'art : « à compter du 1er janvier 2025 et nonobstant les dispositions des articles 2, 4, 5 et 6 du code des douanes et de l'article 229 du code général des Impôts, la production, l'importation et la vente des œuvres d'art au Bénin sont exonérées des droits et taxes de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ». Selon l'article 14, les exonérations prévues à certains articles dont l'article 13, ne couvrent pas le prélèvement communautaire de solidarité, le prélèvement communautaire ni celui de solidarité ; la taxe de statistique, le timbre douanier, la redevance



d'aménagement urbain et la taxe de voirie. Les exonérations sur les œuvres d'art s'appliquent aux « créations artistiques réalisées par les individus qu'il s'agisse de peintures, de sculptures, de photographies, de dessins, de gravures, de vidéos, ou d'autres formes d'expression qui sont le fruit d'une réflexion, d'une intention artistique et d'un processus créatif ». Cette réforme devrait encourager la croissance du secteur culturel, attirer de nouveaux artistes et collectionneurs. Bien que cette mesure soit un pas significatif pour stimuler le marché de l'art, elle ne couvre pas certaines taxes spécifiques, telles que les prélèvements communautaires (PCS, PC, PS) ; la Taxe de voirie (TV) ; la redevance d'aménagement urbain (RAU) ; le timbre douanier (TD).

Réduction des taxes sur alcool, tabac et casinos en 2025

Une autre mesure réduit considérablement les taxes perçues sur l'alcool, le

tabac et les casinos. Dès 2025, la mesure de simplification fiscale entrera en vigueur. Un taux unique de 15 % sera appliqué sur les boissons alcoolisées. Avant la loi de finances 2025, la taxe variait considérablement de 20 % pour les bières et cidres à 45% pour les champagnes et liqueurs. Le taux de la taxe sur les casinos passe de 25% à 15%. Concernant le tabac (cigarettes, cigares, cigarillos), une diminution du taux d'imposition a été décidée, passant de 50 % à 40 %. Les allocations des revenus restent inchangées et son fixées ainsi qui suit : 80 % pour le Trésor public et 20 % pour la promotion du sport. Pour les jeux en ligne, la taxe est assise sur le produit brut des jeux mis à la disposition du public. « Le produit brut des jeux s'entend de la différence entre le montant des sommes mises par les jeux et les gains et bonus qu'ils reçoivent », stipule l'article 32 de la Loi-2024-34 du 12 décembre 2024 portant la loi de finances pour la gestion 2025.

AUX DECIDEURS...

L'Europe au biberon américain... !

Je suis angoissé et anxieux quand j'ai entendu dire, par Emmanuel Macron à Budapest, en Hongrie, le 07 novembre 2024, après l'élection de Donald Trump, je cite : « notre rôle au sein de l'Union européenne (Ue) n'est pas de commenter l'élection de Donald Trump, il a été élu par le peuple américain. Il va défendre le peuple américain. C'est légitime, c'est une bonne chose. La question est de savoir si nous sommes prêts à défendre les européens ? »

On note ici qu'Emmanuel Macron révèle l'âme de ses autres collègues européens au premier instant. Ils se dévoilent, ils se dénudent. Leur connaissance ne laisse après lui aucune espèce d'ambiguïté sur la terreur qu'ils éprouvent ; puisque l'élection du Président américain, Donald Trump a créé une panique générale dans l'Union européenne. Ce fut « the fright night in Europe ». Autrement la nuit hantée de vampire en Europe. On constate que toute l'Europe, la France en tête, est au biberon américain. Aujourd'hui, on se plaît à discerner chez les européens en général et chez les français en particulier, un tragique beaucoup plus moral et qui pose le problème de responsabilité de l'homme et un tragique métaphysique qui offre aux observateurs une « imitation » de la condition du citoyen européen. L'Europe est hantée par l'imprévisibilité d'ombre de Donald Trump dans le domaine économique et militaire.

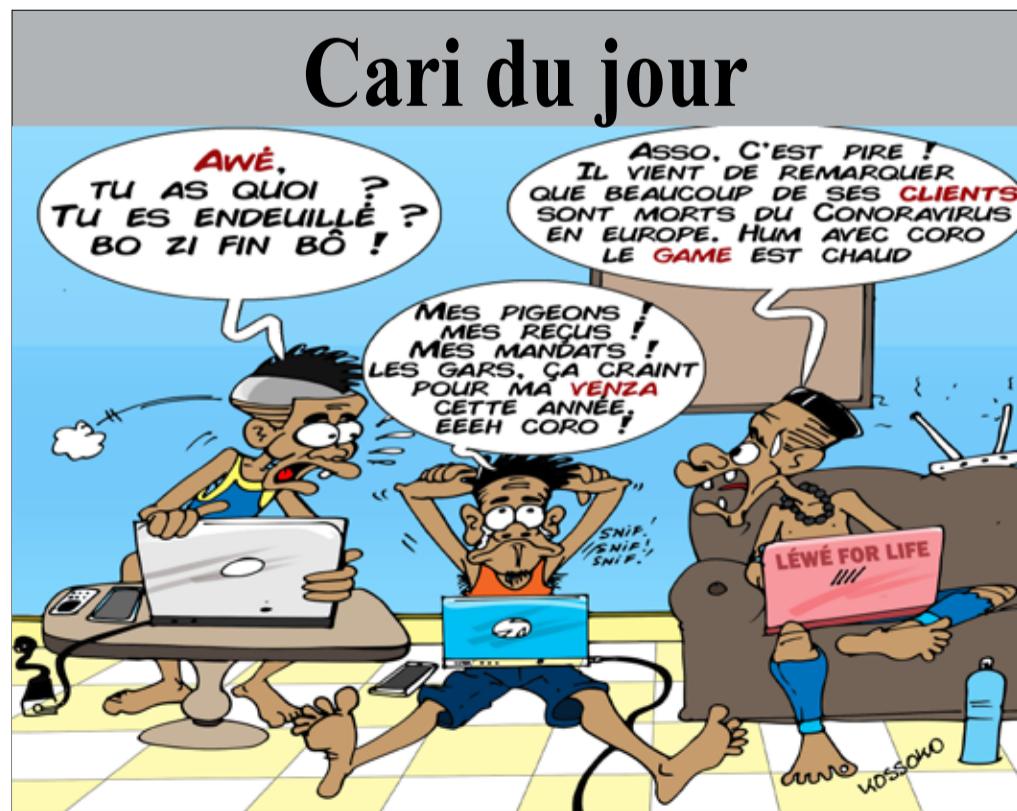
Mais tout ce qui vient d'être dit par le Président français ne saurait infirmer les jugements des uns et des autres Président. D'ailleurs, quel que soit l'état conscient dans lequel Emmanuel Macron a parlé, il ne le connaît, certainement pas. La meilleure preuve est qu'il le croit toujours parfait, alors qu'il nous apprend que « l'Etat comme la France n'a pas d'amis ». De même qu'il en ignore les faiblesses, il se trompe sur ses qualités et son genre d'affirmation.

Il n'en est pas moins vrai cependant que le Président français, Emmanuel Macron a voulu représenter un type précis de colonisateur délimité. Il ne pense qu'à sa France et à son Union européenne. Il fait savoir, je cite : «... Je pense qu'on peut reprendre le contrôle. Pour moi, le monde est fait d'herbivore et de carnivore. Si on décide de rester herbivores, les carnivores gagneront, nous serons un marché pour eux ». Mais, c'est pourquoi il ne veut pas accepter le souverainisme des pays de l'Afrique au Sud du Sahara. Il ne souhaite pas que l'Afrique soit laissée aux africains. Le Président Sénégalais, Diomaye Faye, n'a-t-il pas raison lorsqu'il annonce la fermeture des bases militaires dans son pays ? Ne va-t-on pas vers le souverainisme sénégalais ? Le Président Tchadien, Mahamat Itno Deby a, également, annoncé la rupture de la coopération militaire avec la France. Les pays du sahel ont brouillé et embrouillé les liens diplomatiques avec la France.

Afrique, réveilles-toi ! Pour ne plus être herbivore dans le monde carnivore.

Jules AFFODJI

Cari du jour



Eco secret

Côte d'Ivoire : Laurent Gbagbo candidat face au passif du « braquage » de la BCEAO

Désigné candidat du Parti des Peuples Africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI) pour la présidentielle de 2025 malgré sa radiation de la liste électorale, Laurent Gbagbo continue de galvaniser ses partisans à travers des meetings. Pourtant, son passé judiciaire, marqué par une condamnation en 2018 pour un supposé « braquage » des agences de la BCEAO ...

## Souveraineté économique au Bénin

## Mythe ou réalité ?

Par Dr. Létondé F. Brice HOUETON

## 1. CLARIFICATION DU CONCEPT

▪ **Au plan étymologique et philosophique**, la souveraineté est un concept politique qui permet de penser la souveraineté des États dans une perspective philosophique. Abordé pour la première fois par Platon, on trouvera un corpus de pensée élaborée sur la souveraineté qu'avec son disciple Aristote, dans son ouvrage « Politique » qui, étudie le fonctionnement de l'État dans les différents régimes politiques. Il pose clairement le principe du « règne de la loi qui doit s'étendre à tout », c'est-à-dire de la suprématie de la loi par le fait de l'État.

▪ **Sur le plan économique**, la souveraineté désigne l'état d'un système économique qui bénéficie d'un contrôle sur ses approvisionnements principaux.

Contrairement à l'autarcie, la souveraineté économique permet un recours au libre-échange, encadré, dès lors qu'il n'affaiblit pas les capacités de l'État.

Le concept de la souveraineté est utilisé aux États-Unis depuis 1854 et en France depuis 1856. John Maynard Keynes traite brièvement du sujet dans un écrit de 1933, sans le nommer. Il affirme « qu'il faut que leur production soit nationale chaque fois que cela est possible et raisonnable ».

**Globalement, le concept met en avant la nécessité pour un pays de protéger et promouvoir ses intérêts stratégiques dans le domaine économique.**

On peut ainsi distinguer sous le vocable de la souveraineté économique selon les sous-secteurs économiques :

- **la souveraineté économique** : lié à la sécurité économique et se définit par la capacité d'un pays à déterminer les moyens économiques nécessaires pour protéger ses intérêts vitaux en cas de conflit militaire ou économique ;

- **la souveraineté alimentaire** : défini comme étant un droit international qui laisse la possibilité aux populations, aux États ou aux groupes d'États de mettre en place les politiques agricoles les mieux adaptées à leurs populations sans qu'elles puissent avoir un effet négatif sur les populations d'autres pays. Complémentaire du concept de sécurité alimentaire, qui lui concerne la quantité d'aliments disponibles, l'accès des populations à ceux-ci, l'utilisation biologique des aliments et le problème de la prévention et gestion des crises, la souveraineté alimentaire accorde en plus une importance aux conditions sociales et environnementales de production des aliments. Elle prône un accès plus équitable à la terre pour les paysans pauvres, au moyen si nécessaire d'une réforme agraire et de mécanismes de sécurisation des droits d'usage du foncier.

- **la Souveraineté industrielle** : Elle se réfère à la capacité d'un pays à maîtriser les technologies nécessaires à la fabrication de biens essentiels sans dépendre de l'étranger ;

- **la souveraineté énergétique** qui se réfère à la capacité du pays à faire couvrir ses besoins énergétiques ;

- **la souveraineté numérique** : qui indique les capacités infrastructurelles en matière de communication numérique ou digital ;

- **le Contrôle des ressources naturelles** : Pour les pays disposant de ressources naturelles, la souveraineté économique implique un contrôle régulier sur ces ressources ou leur exploitation.

**En somme, la souveraineté économique vise à rendre un pays résilient face à la mondialisation tout en préservant ses capacités essentielles. Elle nécessite une veille constante pour prévenir les menaces et garantir l'indépendance stratégique d'un pays.**

## 2. Quels sont les cinq facteurs clés pouvant menacer la souveraineté économique d'un pays?

La souveraineté économique est un enjeu crucial pour tout pays qui peut être compromis par divers facteurs dont les plus essentiels sont cités ci-après :

1. **La Dépendance aux importations** : Lorsqu'un pays est fortement tributaire des importations pour des biens essentiels (comme les médicaments, les technologies, ou les matières premières), sa souveraineté économique est mise en danger.



2. **Le manque d'industrie ou la désindustrialisation** : l'inexistence ou la perte de capacités industrielles locales peut rendre un pays dépendant des produits manufacturés étrangers. Si l'industrie nationale est affaiblie, la souveraineté économique est compromise.

3. **Les mesures extraterritoriales** : Les sanctions économiques et les lois appliquées par d'autres pays peuvent restreindre la marge de manœuvre économique d'un État. Ces mesures peuvent priver le pays d'opportunités de croissance et de développement (Cas des pays de l'AES ou la fermeture de la frontière en 2018 par le Nigéria).

4. **Les acquisitions prédatrices** : L'achat d'entreprises stratégiques par des acteurs étrangers peut affaiblir la capacité d'innovation et menacer les activités essentielles du pays.

5. **La Vulnérabilité face à la coercition économique** : Les grandes puissances peuvent exercer une pression économique sur un pays ou un groupe de pays. Ce ou ces derniers, à travers des regroupement régionaux (CEDEAO, UEMOA) doivent trouver des moyens de lutter contre cette coercition pour préserver leur souveraineté ;

## 3. Pourquoi et comment peut-on renforcer la souveraineté économique d'un pays ?

Le renforcement de la souveraineté économique d'un pays est un enjeu majeur pour garantir son indépendance et sa résilience face aux défis mondiaux.

Elle nécessite une approche globale, alliant politique industrielle, diplomatie économique et investissements stratégiques. Ces politiques visent à renforcer la capacité de l'État à agir de manière autonome sur la scène économique mondiale et à protéger ses intérêts stratégiques.

**Pour y parvenir, il convient de prendre quelques mesures de politiques publiques visant notamment à :**

- **Assurer un approvisionnement** sécurisé en intrants industriels, miniers et agricoles ;

- **Garantir l'accès aux intrants stratégiques** utilisés dans l'industrie. A cet effet, il convient de sensibiliser les entreprises à la diversification des sources d'approvisionnement et à la constitution de stocks stratégiques ;

- **Mettre en place une diplomatie économique** active pour diversifier les échanges et réduire la dépendance vis-à-vis de certains pays ;

- **Encourager l'investissement** dans des secteurs stratégiques pour renforcer la production locale ;

- **Assurer la protection des technologies** et des entreprises stratégiques à travers le contrôle des investissements étrangers dans des entreprises sensibles ;

- **Prévenir les acquisitions prédatrices** qui pourraient affaiblir la souveraineté économique. Ceci devient un impératif dans un contexte de compétition internationale accrue ;

- **Investir dans la recherche** et le développement pour maintenir une avance technologique ;

- **Assurer la disponibilité des ressources** humaines nécessaires pour accompagner le développement de l'économie ;

- **Soutenir les start-ups et les entreprises** innovantes dans un contexte de sous-emploi et de chômage accru ;

- **Développer des ensembles régionaux** forts à travers la collaboration avec d'autres pays de sous-région ;

- **Développer une politique commerciale** capable d'assurer l'équilibre entre souveraineté et ouverture au monde, dans un environnement caractérisé par le manque de réciprocité de dans les échanges ;

- **Mettre en place des politiques** communes pour pro-

téger les intérêts économiques de la région (TEC, la ZLE-CAF).

## 4. Le Bénin est-il sur le chemin de sa souveraineté économique ?

## Quel parcours entre 2016 et 2024 ?

Pour répondre à cette interrogation, il est nécessaire de faire un état de lieu de la trajectoire économique récente de notre pays, jalonné bien entendu par les réformes et des projets phares mis en œuvre depuis 2016 par le Président Patrice TALON.

En référence, aux développements qui précèdent et à l'aune des réformes et projets des programmes d'Actions du Gouvernement (2016-2021 et 2021-2026), nous adoptons une approche à la fois pratique et pragmatique pour mettre en exergue, au regard des facteurs limitant la souveraineté d'un pays, les avancées enregistrées par notre pays à l'aide d'indicateurs économiques.

▪ Une Stabilisation du cadre macroéconomique incontestable et reconnue au plan international avec :

o une notation passée de B à 2B dans un environnement pourtant, globalement difficile. Ainsi, notre pays se positionne parmi les meilleures signatures d'Afrique sub-saharienne et peut emprunter à des taux de plus en plus bas ;

o une bonne gouvernance par laquelle notre pays continue de se distinguer et vient d'être classé 2ème en Afrique et 1er de l'espace francophone d'Afrique en matière de transparence budgétaire ;

▪ Préalable majeur pour engager la transformation économique de notre pays, la consolidation de la stabilité du cadre macroéconomique totalement à l'honneur de notre pays n'est plus à prouver. A juste titre on peut citer entre autres :

o une croissance annuelle moyenne de 5,8% entre 2026 et 2023, en dépit des nombreuses crises exogènes allant de la fermeture de la frontière par le Nigéria, le choc mondial de la pandémie de la Covid 19 sans oublier la guerre Russo-ukrainienne.

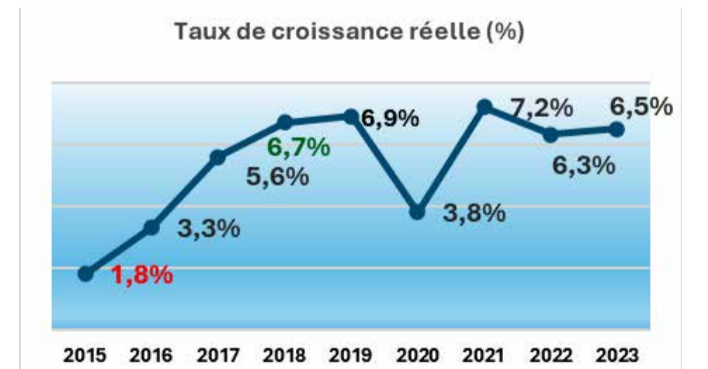
o des investissements massifs mis en place et diverses réformes engagées pour assainir les finances publiques ainsi que le renforcement de la confiance des investisseurs, cette performance montre bien les fondements d'une économie résiliente et laisse augurer de bonnes perspectives avec un taux de croissance projeté à 6,5% pour l'année 2024.

o Une transition fiscale effective avec une croissance continue des recettes budgétaires qui ont doublé entre 2016 et 2023, passant de 820 milliards à environ 1759 milliards en 2023. Les recettes des impôts ayant désormais passé le cap des 1000 milliards en 2023, quasi structurellement au-dessus des recettes douanières.

o Une masse importante du programme d'investissement public assurée sur les ressources intérieures ;

▪ Au plan de la transformation agricole et agroindustrielle comme base de la souveraineté alimentaire et préalable nécessaire à la souveraineté industrielle, on peut noter :

o les nombreuses réformes structurelles embrasant tous les sous-secteurs avec pour finalité de réduire la pénibilité du métier d'agriculteur (mécanisation) et d'assurer une réelle diversification agricole, ont commencé par porter leurs fruits avec un accroissement



continu de la production de diverses spéculations de rente comme vivrières faisant de notre pays un des greniers pour la sous-région. Ainsi on peut citer :

- La production cotonnière est passée de 269000 T pour la campagne 2015/2016 à un niveau record de 766 000 T 2021/2022 hissant notre pays au rang des plus importants producteurs de Coton en Afrique ;

- Les autres cultures industrielles ou d'exportation ont également affiché de bonnes performances avec une progression moyenne de 15,3%.

▪ Dans le secteur secondaire, il est observé une amélioration significative de la valeur ajoutée, en lien avec l'intensification de la production des branches industrielles.

Il faut noter au passage

Suite à la page 04

Le Développement de zones économiques spéciales avec pour leitmotiv d'assurer au plan local désormais certains inputs des investissements publics afin d'éviter non seulement l'export de la valeur ajoutée et des emplois mais de réduire sensiblement les pertes de devise.

La GDIZ est aujourd'hui l'approche factuelle de transformation industrielle pour une souveraineté industrielle à moyen terme et une résorption de la question de l'emploi des jeunes ;

- le développement la construction, et la modernisation des infrastructures de transport (Route, Port, aéroport,) avec
- les divers programmes d'asphaltage ;
- l'interconnexion de toutes les communes de notre pays ;
- la transformation et la modernisation du Port Autonome de Cotonou pour le repositionner dans son bon rôle de poumons de notre économie

▪ au plan culturel et touristique, il n'échappe à aucun regard que le Bénin s'impose de plus en plus comme un pays de rayonnement artistique, culturel et touristique. A titre illustratif, le Bénin vient d'être classé par les organismes spécialisés, parmi les 25 destinations touristiques les plus prisées au monde pour l'année 2025.

Tout ceci grâce est le fruit d'une vision audacieuse et au développement d'une politique touristique et culturelle assortie d'un vaste programme d'infrastructures y relatives pour révéler et asseoir les bases d'une identité culturelle assumée, nécessaire pour un développement endogène. Il s'agit également d'une nouvelle source de création de valeur et d'accélération de croissance économique.;

▪ Le déploiement d'une stratégie claire pour un système éducatif à la dimension de l'ambition de développement de notre pays avec des réformes et projets pour la transformation de l'enseignement technique et professionnel ;

▪ Des réformes politiques majeures pour consolider la démocratie et asseoir les bases d'une gouvernance économique sérieuse de notre pays, toutes choses indispensables pour la souveraineté économique tout court ;

▪ La mise en place d'une politique de développement du numérique et de digitalisation, comme base de facilitation et d'accès des populations aux services publics d'une part, et comme instrument majeur de lutte contre la corruption à travers la dématérialisation des processus d'autre part ;

▪ L'assainissement du secteur de la santé, la mise en œuvre

de réformes et le développement et la mise aux normes progressive du système sanitaire national avec pour objectif à terme d'atteindre la souveraineté sanitaire ; le Centre Hospitalier International d'Abomey-Calavi, l'hôpital de zone de Savè ou celui de Tchaourou sont autant d'exemples ;

▪ Au plan social, l'accès intégrale à l'eau potable est sur le point de devenir un pari gagné avec de plus en plus de localités pourvues et un taux de pénétration qui s'établit en 2024 à 80% de de la population contre 42% en 2016.

Aussi, faut-il le souligner, notre programme de cantines scolaires grâce auquel nous donnons par jour un repas chaud à plus de 1,3 million d'écoliers dans plus de 80% de nos écoles primaires publiques dont 95% d'écoles en milieu rural, est une autre marque de reconnaissance de par lequel la communauté internationale cite notre pays comme modèle.

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En conclusion, on peut oser affirmer que notre pays a effectivement enclenché le processus de son développement et subséquemment amorcé la trajectoire de sa souveraineté économique au regard de la résilience dont il a fait montre notre pays face aux différentes crises des dernières années.

Toutefois, l'incertitude de la continuité de la dynamique constitue un risque majeur dont il faut prendre conscience et en prendre la mesure.

Type	Stade ou statut		
	Démarrage	Avancée	Finale
1. la souveraineté économique			
2. la souveraineté alimentaire			
3. la Souveraineté industrielle :			
4. la souveraineté énergétique			
5. la souveraineté numérique			
6. Le contrôle de nos ressources naturelles			

Comme le montre le tableau ci-après, certaines options stratégiques restent encore inexistantes ou embryonnaires dans ce processus.

Tableau synthèse du statut des options stratégiques clés

Options stratégiques nécessitant une veille	Appréciation du statut par l'auteur
- Assurer un approvisionnement sécurisé en intrants industriels, miniers et agricoles ;	A structurer
- Garantir l'accès aux intrants stratégiques utilisés dans l'industrie ;	A structurer Il convient de sensibiliser les entreprises à la diversification des sources d'approvisionnement et à la constitution de stocks stratégiques ;
- Mettre en place une diplomatie économique active pour diversifier les échanges et réduire la dépendance vis-à-vis de certains pays ;	Bonne dynamique
- Encourager l'investissement dans des secteurs stratégiques pour renforcer la production	Bonne dynamique
locale ;	
- Assurer la protection des technologies et des entreprises stratégiques à travers le contrôle des investissements étrangers dans des entreprises sensibles ;	A structurer
- Prévenir les acquisitions prédatrices qui pourraient affaiblir la souveraineté économique. Ceci devient un impératif dans un contexte de compétition internationale accrue ;	A structurer
- Investir dans la recherche et le développement pour maintenir une avance technologique ;	Embryonnaire
- Assurer la disponibilité des ressources humaines nécessaires pour accompagner le développement de l'économie ;	Embryonnaire
- Soutenir les start-ups et les entreprises innovantes dans un contexte de sous-emploi et de chômage accru ;	Embryonnaire
- Développer des ensembles régionaux forts à travers la collaboration avec d'autres pays de sous-région pour renforcer notre souveraineté économique ;	A repenser pour un positionnement de notre pays comme un acteur majeur
- Développer une politique commerciale capable d'assurer l'équilibre entre souveraineté et ouverture au monde, dans un environnement caractérisé par le manque de réciprocité de dans les échanges ;	A structurer
- Mettre en place des politiques communes pour protéger les intérêts économiques de la région( TEC, la ZLECAF).	Bonne dynamique mais mérite d'être mieux structurer

## Cité de Ouèdo

# Le nouveau visage des logements économiques et sociaux au Bénin

**Vingt mille (20.000) logements économiques et sociaux en construction et viabilisés dans 14 villes du Bénin et bientôt ouverts aux ménages à revenus intermédiaires, et ce, à des coûts avantageux. C'est le programme "logements sociaux" porté par le Gouvernement du Président Patrice TALON. Et bien que le Bénin ait, par le passé, été habitué au vocable de "logements sociaux" ce qui est sorti de terre dans la Cité de Ouèdo n'a vraiment rien à voir avec les anciennes expériences, en termes de qualité, de beauté et d'attractivité. Ces logements, grâce à leur prestance, rendent dignes et fiers.**

### Pourquoi les logements sociaux ?

La bonne santé des populations est une conséquence directe de la qualité de leur cadre de vie. Depuis l'avènement du Président TALON, les Programmes d'Action du Gouvernement mis en œuvre notamment celui de 2016-2021, ont prévu "d'améliorer les conditions de vie des populations" et "d'accompagner le développement équilibré et durable de l'espace national" (piliers 3 et 7). Ainsi, des efforts importants sont consentis pour l'assainissement et l'entretien du cadre de vie, et à ce titre, on ne se lassera pas de citer l'asphaltage de nos villes, l'assainissement des berges lagunaires ; le programme de gestion des eaux pluviales, le vaste programme de gestion des déchets solides dans le Grand Nokoué, etc. Mais l'enjeu auquel s'attaque le gouvernement TALON va au-delà de cela. Il est aussi question de mettre en place des infrastructures d'habitation

de grande qualité au profit des citoyens. Nous voici aux portes de la concrétisation d'un projet significatif dans ce sens. Les Béninois, à travers le "Programme 20.000 logements", ont l'opportunité d'accéder à un logement décent avec un lot d'avantages très intéressants. Commençons par Ouèdo : La Cité de Ouèdo. La Cité de Ouèdo, c'est un cadre de vie structuré pour le confort des habitants.

La cité de Ouèdo, c'est : un projet étendu sur une superficie de 235 hectares et disant de 3.559 logements individuels (villas basses) et 7.310 logements collectifs (appartements). Sur les 10.849 logements qui y sont prévus, plus de 3.500 sont totalement achevés et disponibles pour le public, une architecture durable axée sur la fonctionnalité, la modernité et le bien-vivre avec des logements privilégiant l'éclairage et la ventilation naturelle, la garantie d'un investissement sécurisé par l'État, porteur du projet. En un mot, pas de litige foncier.



C'est un cadre de vie intégré avec des équipements de proximité, des espaces verts, des aires de jeux, et des voies piétonnes ; l'assurance d'une Cité moderne avec tous les services collectifs de base et les commodités requis (Collège, lycée, écoles ; église, mosquée ; centres culturels ; maison des associations ; salle des fêtes ; mairie ; bureau de poste ; commissariat ; caserne des pompiers ; centres médicaux ; centres commerciaux ; cinéma ; marché couvert ; marchés secondaires).

### Les types d'appartements disponibles

Le parc immobilier propose une variété de logements adaptés aux différents besoins des résidents. Parmi les appartements, on trouve plusieurs configurations en F4.

- L'appartement A offre une surface habitable de 86,30 m<sup>2</sup>, comprenant un salon-salle à manger de 22,95 m<sup>2</sup>, trois chambres spacieuses et deux salles d'eau. L'appartement B, légèrement plus grand avec 91,17 m<sup>2</sup>, dispose également de trois chambres, d'un balcon de 4,68 m<sup>2</sup> et d'une cuisine optimisée.

- Les appartements C2 et C3 présentent une surface habitable identique de 84 m<sup>2</sup> avec un salon-salle à manger généreux de 24,89 m<sup>2</sup> et une organisation fonctionnelle des espaces.

- Pour ceux en quête de plus de volume, la Villa E propose 102,65 m<sup>2</sup>, incluant quatre chambres dont une chambre de service, et une salle d'eau principale spacieuse de 6,53 m<sup>2</sup>.

- Enfin, les villas sociales D, avec leurs 71,5 m<sup>2</sup>, offrent une option plus compacte tout en gardant trois chambres et une distribution bien pensée des espaces. Chacun de ces logements allie confort et praticité pour répondre aux attentes variées des futurs occupants.

### Comment devenir propriétaire d'un logement ?

Il y a deux façons de devenir propriétaire de l'un de ces logements flambant neufs : La formule location-accession qui permet au locataire de devenir propriétaire en payant un loyer mensuel

convenu sur une durée maximale de 17 ans ou 25 ans selon le cas et le type de logement. La formule vente directe qui permet l'acquisition au comptant sur les ressources personnelles du requérant ou par un crédit bancaire.

Le prix de cession des logements sera communiqué très bientôt

### Quelles sont les cibles auxquelles l'acquisition de ce logement est ouverte ?

Les fonctionnaires de l'État ; les salariés du secteur privé ; les artisans ; les agriculteurs ; les commerçants ; les professions libérales ; les retraités (Vente au comptant) ; la diaspora béninoise sont les catégories pouvant accéder à ces logements. Retenons que pour toute personne désireuse d'acquies un logement dans ce programme, les pré-réservations sont déjà en cours.

En marge de tout cela, il est important de retenir que la cité de Ouèdo c'est plus de 3.500 personnes travaillant de façon quotidienne.



## Fonds de Garantie Automobile du Bénin

*Vous êtes une victime blessée d'accident de la circulation routière ou un ayant droit de la victime décédée ? Nous vous prenons en charge !*



**EN CAS DE BLESSURES : PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SOINS ET PAIEMENT DES INDEMNITES**

**EN CAS DE DECES : PRISE EN CHARGE DES FRAIS MEDICAUX EVENTUELLEMENT EXPOSES ET PAIEMENT DES INDEMNITES**

*Siège : Cotonou - Immeuble Isabelle KPOMALEGNI Cité Houéyiho, sis au 7 allée centrale (Rue Agence SBEE située dans l'enceinte de la cité Houéyiho) / 01BP4745 Cotonou /E-mail : fgabenin@yahoo.fr/ Tél :45 28 75 23 / 99 26 07 77*



**BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.**  
- Afrique de l'Ouest  
Siège Social : Côte d'Ivoire 18, rue Joseph AMONA - 01 BP 3802 Abidjan  
☎ : (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org

**ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN**  
Adresse : Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2985 Cotonou  
Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 20 77

### COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

#### Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

##### Modules de formation

- MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;
- MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;
- MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

**Lieu de la formation** : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.

Effectif par formation : **15 à 20 personnes** par session et par module.

**La participation aux formations est gratuite.**

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

**Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB**

**Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39**

**NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA**

## Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste**.

**L'économiste**, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

**L'économiste, le journal  
des décideurs**

## Telecoms

### Ces trois T au centre du bras de fer judiciaire entre la RDC et Apple

La République démocratique du Congo (RDC) a initié de nouvelles poursuites judiciaires contre Apple, cette fois en France et en Belgique. La plainte accuse la multinationale d'utiliser des « minéraux de conflit » dans sa chaîne de production. Ces minéraux — étain, tungstène, tantale (3T) et or — sont issus de zones de conflit, où leur exploitation sert souvent à financer les activités de groupes armés. Cette affaire met en cause les méthodes de contrôle d'Apple sur l'origine des matériaux intégrés dans ses produits. Les 3T jouent un rôle crucial dans la fabrication des iPhones et d'autres appareils électroniques. L'étain est utilisé comme agent de soudure dans les circuits imprimés. Le tungstène sert à fabriquer des composants qui vibrent, tels que ceux des moteurs de vibration. Le tantale, quant à lui, est employé dans la production de condensateurs, essentiels pour stocker l'énergie électrique dans les appareils. Ces matériaux sont donc indispensables à la performance et aux fonctionnalités des produits high-tech, mais leur extraction soulève des enjeux éthiques et environnementaux majeurs. En avril dernier, un groupe d'avocats représentant la RDC a transmis une série de questions à Tim Cook, ainsi qu'aux filiales française et belge d'Apple. Selon ces avocats, les af-



firmations de l'entreprise concernant la traçabilité et la vérification de l'origine des minéraux seraient non fondées, en l'absence de preuves concrètes et vérifiables. Les accusations s'appuient sur un rapport révélant des anomalies dans la chaîne d'approvisionnement d'Apple. Ces anomalies suggèrent que certains matériaux pourraient provenir de zones de conflit, mettant ainsi en lumière une incohérence entre les déclarations publiques d'Apple et la réalité de ses approvisionnements. Apple a réaffirmé sa politique stricte en matière de gestion de sa chaîne d'approvisionnement. Selon l'entreprise, Apple ne procède pas directement à l'achat de ces matériaux. Les fournisseurs sélectionnés par le groupe se chargent de cette tâche. L'entreprise réalise des audits réguliers de sa chaîne d'approvisionnement. En 2023, Apple avait déclaré qu'« aucune des fonderies ou raffineries de minerais 3T ou d'or dans sa chaîne d'approvision-

nement n'avait financé ou bénéficié à des groupes armés en RDC ou dans les pays voisins ». Le dossier a été confié aux juridictions française et belge, reconnues pour leur expertise en matière de responsabilité des entreprises. Ces juridictions devront évaluer si les accusations de la RDC méritent une instruction approfondie. L'issue de cette affaire pourrait influencer non seulement la réputation d'Apple, mais également les pratiques de contrôle des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie technologique. Ce nouveau front judiciaire pourrait porter un coup à l'image d'Apple en tant que leader éthique dans l'industrie technologique. Si les accusations sont confirmées, l'entreprise pourrait devoir revoir ses procédures de contrôle et de certification des fournisseurs. Par ailleurs, ce cas pourrait créer un précédent pour d'autres multinationales confrontées à des affaires similaires.

Financial Afrik

## Investissements

### SoGé, la banque en ligne de Société Générale Maroc, creuse son sillon



Une offre pionnière, SoGé Ado, destinée aux 12-18 ans, combinant autonomie et éducation financière sous la supervision parentale. Société Générale Maroc a lancé depuis juillet 2020 SoGé, sa première banque entièrement en ligne, en réponse aux besoins croissants d'une clientèle jeune et connectée. Cette initiative intervenait dans un contexte de crise sanitaire

qui a accéléré les usages numériques. SoGé, reconnue pour son approche innovante, enchaîne depuis les distinctions, remportant pour la deuxième fois consécutive le prix de « Meilleur Service Client de l'Année – Maroc 2025 » aux African Banking Awards. « être élu pour la deuxième fois consécutive reflète notre engagement constant à placer nos clients au cœur de notre stratégie »,

a déclaré Youssef Zerrari, Responsable BU Banque digitale SOGE » (photo).

La campagne de communication « KAYN » célèbre cette jeunesse marocaine dynamique et créative, en intégrant des éléments modernes tels qu'une mise en scène cinématographique, des effets spéciaux, et une chanson rap spécialement composée pour l'occasion. De plus, SoGé a introduit une offre pionnière, SoGé Ado, destinée aux 12-18 ans, combinant autonomie et éducation financière sous la supervision parentale. Cette offre témoigne de l'engagement de SoGé à combiner innovation technologique et excellence relationnelle pour redéfinir l'expérience bancaire.

## e-Gouv

### La Tunisie déploie des bureaux administratifs numériques de proximité

En mai 2024, les autorités tunisiennes ont organisé un séminaire national pour le lancement officiel du projet des « Maisons des Services Administratifs numériques ». Quelques mois plus tard, le Premier ministre s'est prononcé sur le projet. Kamel Madouri, Premier ministre de la Tunisie, a annoncé que son gouvernement œuvre à l'installation de cellules de proximité pour les services administratifs numériques. C'était lors de la réunion ministérielle de la 5e session ordinaire du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur la fonction publique, les collectivités locales, le développement urbain et la décentralisation, qui s'est tenue du mercredi 18 au vendredi 20 décembre à Tunis. Baptisées « Maisons des Services Administratifs numériques » (MSA-numériques), ces structures visent à centraliser divers services administratifs, facilitant ainsi les démarches des usagers. Selon le Premier ministre, relayé par La Presse.tn, une première expérience est en cours, notamment dans les régions intérieures du pays, marquant ainsi un tournant dans la décentralisation et de la transformation numérique de l'administration. Cette déclaration survient après le séminaire national de lancement officiel dudit projet, qui s'est tenu en mai dernier en présence de diverses autorités tunisiennes. Alignée sur la stratégie « Tunisie Numérique 2025 », l'initiative s'inscrit dans le cadre des réformes entreprises par le gouvernement pour moderniser l'administration et renforcer la relation entre l'État et les citoyens. Selon le rapport « E-Government Survey 2024: Accelerating Digital Transformation for Sustainable Development » publié en septembre 2024, le département des questions économiques et sociales des Nations unies (UN DESA) classe la Tunisie parmi les meilleurs élèves africains en matière d'e-gouv. Le pays affiche un score de 0,6935 sur 1 à l'indice de développement de l'administration en ligne (EGDI) et se place en 3e position continentale. La moyenne africaine est de 0,4247. Il affiche néanmoins un score de 0,5951 sur 1 à l'indice des services en ligne (OSI), indicateur de l'EGDI qui mesure la qualité, la portée et la diversité des services en ligne proposés par un gouvernement. C'est l'indicateur dans lequel il présente le plus mauvais score. Il faut rappeler que l'objectif du gouvernement tunisien est d'atteindre 88% de numérisation des démarches administratives et de renforcer la décentralisation de 40% à court terme.



## Cacao

### Le Ghana revoit ses prévisions de récolte à la baisse pour 2024/2025



Depuis le début de l'année 2024, les prix du cacao se sont affichés à des niveaux élevés, atteignant un record historique en décembre. Cette situation pourrait s'aggraver davantage en 2025 avec la révision à la baisse de la récolte attendue au Ghana, deuxième producteur mondial de fèves. Au Ghana, la récolte de cacao est désormais attendue à 617 500 tonnes pour le compte de la campagne 2024/2025 qui a débuté en septembre dernier. C'est ce que rapporte Bloomberg citant des sources proches

de l'industrie ayant requis l'anonymat. Le stock annoncé traduit une baisse de 5 % par rapport aux prévisions de récolte de 650 000 tonnes formulées par le Conseil du cacao (Cocobod) en début de campagne. Cette révision à la baisse est principalement attribuée à l'arrivée du harmattan dont les vents chauds et secs devraient affecter la productivité des vergers jusqu'en février prochain. Plus largement, ce développement dans la filière ghanéenne devrait renforcer les inquiétudes liées à l'approvisionnement en cacao sur le marché international d'autant plus que la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial, a également réduit ses estimations de récolte de près de 14 %, à 1,9 million de tonnes, pour des raisons similaires. Il faut noter que les inquiétudes liées à l'approvisionnement en cacao en provenance de ces deux pays ont ravivé la flambée des cours de la fève qui étaient passés en dessous de la barre des 10 000 \$ la tonne jusqu'au début du mois de décembre. Ainsi dans la journée du 18 décembre à New York, le contrat de cacao le plus actif a atteint 12 636 \$ la tonne, soit le plus haut niveau jamais enregistré, effaçant d'ailleurs le précédent record de 12 220 \$ atteint le 15 avril dernier et couronnant plusieurs semaines de hausse.

## Afrique du Sud

### 1760 MW de projets d'énergies renouvelables attribués

Plus grand utilisateur de charbon en Afrique et de ce fait, plus grand pollueur du continent, l'Afrique du Sud mise de plus en plus sur les énergies renouvelables pour décarboner son économie et soutenir son industrie qui subit le manque de fiabilité de l'offre nationale d'électricité, à cause notamment de centrales vieillissantes. Dans le cadre de la 7e fenêtre d'appel à soumission pour le Renewable Energy Independent Power Producer Procurement Programme, une initiative du gouvernement sud-africain visant à accroître la capacité électrique à travers des investissements privés dans les projets d'énergies renouvelables, le ministre de l'Électricité et de l'Énergie du pays, Kgosiensho Ramokgopa, a annoncé le mardi 24 décembre la sélection de 8 soumissionnaires privilégiés pour une capacité contractuelle combinée de 1760 MW. Le ministre a annoncé dans la foulée la sélection de 8 autres soumissionnaires privilégiés dans le cadre de la 2e fenêtre d'appel d'offres du Battery Energy Storage Independent Power Producer Procurement Programme, une autre initiative favorisant quant à elle le développement de systèmes de stockage d'énergie sur batteries. Les projets sélectionnés pour la 7ème fenêtre du REIP4P sont tous solaires, bien que des projets éoliens ont été également proposés. La société Infinity Power, une joint-venture entre l'égyptien Infinity et l'émirati Masdar sera le développeur principal de 6 des 8 projets, pour une capacité combinée de 1280 MW. La norvégienne Scatec et le sud-africain Mulilo sont les principaux développeurs des 2 autres projets, d'une capacité de 240 MW chacun. Les énergies renouvelables sont de plus en plus populaires en Afrique du Sud, alors que le pays cherche à réduire ses émissions de CO2 en abandonnant progressivement l'utilisation des énergies fossiles, notamment le charbon. En 2022, le renouvelable a représenté 8,4% de la production totale d'électricité du pays. Bien que ce chiffre semble modeste, il s'agit d'une augmentation de 1100% de la part du renouvelable entre 2000 et 2022, selon l'Agence Internationale de l'Énergie.

Ecofin du 25 Décembre 2024

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

lundi 23 décembre 2024

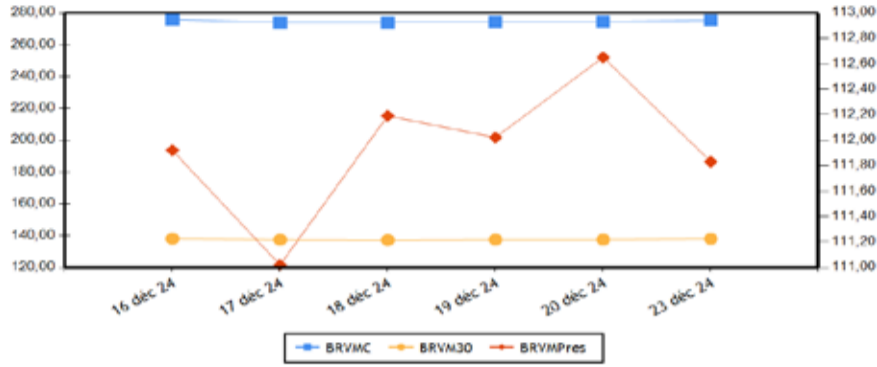
N° 244

<b>BRVM COMPOSITE</b>	<b>275,29</b>
Variation Jour	0,33 %
Variation annuelle	28,55 %

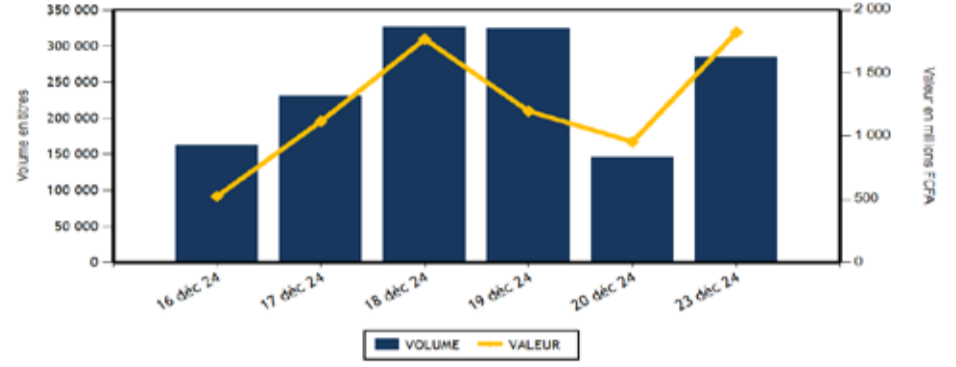
<b>BRVM 30</b>	<b>138,00</b>
Variation Jour	0,38 %
Variation annuelle	27,96 %

<b>BRVM PRESTIGE</b>	<b>111,83</b>
Variation Jour	-0,73 %
Variation annuelle	10,21 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	10 052 057 894 397	0,33 %
Volume échangé (Actions & Droits)	173 978	37,07 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	722 106 898	-6,70 %
Nombre de titres transigés	43	-2,27 %
Nombre de titres en hausse	9	-40,00 %
Nombre de titres en baisse	19	26,67 %
Nombre de titres inchangés	15	7,14 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 437 557 072 800	-0,04 %
Volume échangé	110 920	488,34 %
Valeur transigée (FCFA)	1 100 106 732	509,73 %
Nombre de titres transigés	9	-18,18 %
Nombre de titres en hausse	1	-80,00 %
Nombre de titres en baisse	2	0,00 %
Nombre de titres inchangés	6	50,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CFAO MOTORS CI (CFAC)	605	6,14 %	-27,98 %
BERNABE CI (BNBC)	1 000	5,82 %	0,00 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	3 290	3,13 %	54,22 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	17 500	1,74 %	60,55 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	7 300	1,39 %	21,67 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SETAO CI (STAC)	435	-6,45 %	-51,67 %
ONATEL BF (ONTBF)	2 245	-4,06 %	-1,54 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	850	-2,86 %	7,59 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 900	-2,06 %	93,22 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	500	-1,96 %	-39,76 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	111,83	-0,73 %	10,21 %	28 514	126 285 325	8,48
BRVM-PRINCIPAL	37	138,87	0,77 %	33,58 %	145 464	595 821 573	13,47

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	122,04	0,00 %	20,80 %	7 486	24 782 190	18,44
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	763,49	0,71 %	43,66 %	6 141	70 700 405	10,35
BRVM - FINANCES	15	100,69	-0,08 %	16,51 %	119 304	525 132 713	6,36
BRVM - TRANSPORT	2	319,03	-1,47 %	-3,60 %	1 519	1 980 805	4,13
BRVM - AGRICULTURE	5	193,41	-0,68 %	19,71 %	13 591	31 504 120	41,09
BRVM - DISTRIBUTION	7	322,31	0,31 %	-1,80 %	21 045	45 740 855	39,25
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	683,00	-0,38 %	-38,50 %	4 892	22 265 810	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	11,00
Taux de rendement moyen du marché	9,07
Taux de rentabilité moyen du marché	10,27
Nombre de sociétés cotées	47
Nombre de lignes obligataires	156
Volume moyen annuel par séance	501 841,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 750 492 975,68

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	15,54
Ratio moyen de satisfaction	21,09
Ratio moyen de tendance	135,70
Ratio moyen de couverture	73,69
Taux de rotation moyen du marché	0,02
Prime de risque du marché	3,34
Nombre de SGI participantes	31

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)  
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'état

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma  
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01  
 Tél : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85  
 Fax : +225 20 32 66 84  
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA



**UCA**  
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.  
 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN  
 001 BP 8690 RP  
 uca@ucasgi.com  
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00  
 (229) 21 31 00 21  
 www.ucasgi.com

**S&I BENIN**  
 Carré 211 St Michel  
 immeuble SGI-Bénin 01 BP  
 4546 Cotonou.  
 Tél : (229) 21 31 15 41  
 21 31 15 71

**BOA CAPITAL SECURITIES**  
 Groupe BMCE BANK  
 BOA CAPITAL SECURITIES  
 Siège BOA Benin,  
 Boulevard de France  
 Tel : (229)  
 21315343/64182121

**SOCIETE DE BOURSE**  
 AGI  
 Immeuble de l'Africaine des Assurances  
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration  
 01 BP 8688 RP Cotonou  
 contact@agi-agi.com  
 +229 21318733  
 +229 21316066

**AFRICABOURSE**  
 Avenue Steinmetz Face  
 Immeuble Air Gabon 01 BP  
 6002 COTONOU BENIN  
 Tél : (229) 21 31 88 35 /  
 21 31 88 36

**BIIC Financial Services**  
 Société de gestion et d'intermédiation  
 Boulevard Saint Michel  
 Immeuble Agence BIIC Dantokpa  
 01 BP. 7700 Cotonou  
 Tél. +229 21324875  
 Tél. +229 21324876  
 sgjbf@biic-financialservices.com

## Ouverture commerciale et industrialisation en Afrique

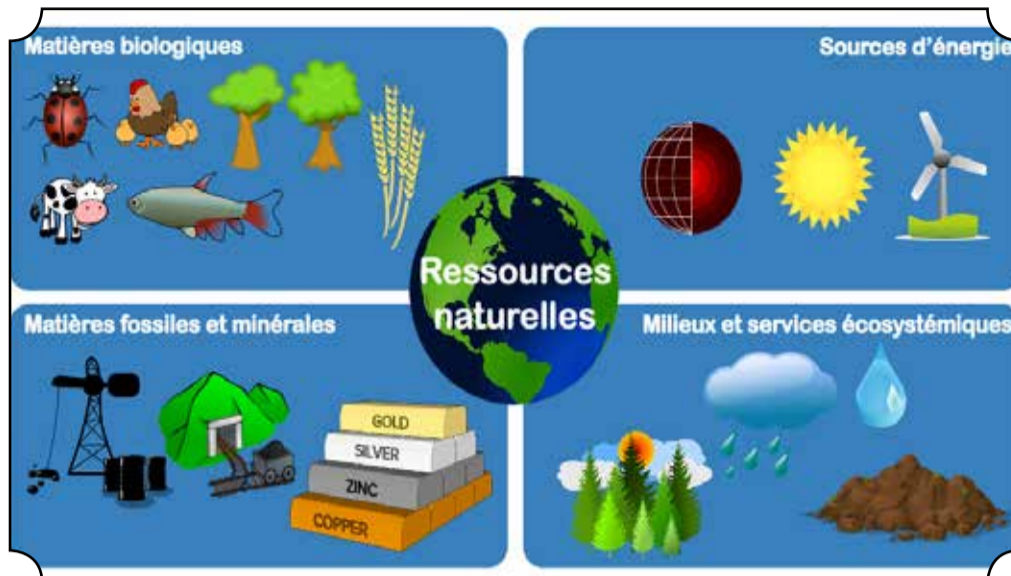
## Le piège des ressources naturelles

Une étude portant sur 48 pays d'Afrique subsaharienne met en lumière les effets paradoxaux de l'ouverture commerciale sur l'industrialisation manufacturière. Si les ressources naturelles jouent un rôle déterminant, des chercheurs du Cedres suggèrent qu'une meilleure gouvernance et un secteur financier plus développé pourraient inverser la tendance.

• Aké MIDA

L'ouverture commerciale, perçue depuis longtemps comme un moteur du développement, montre des effets contrastés dans les pays d'Afrique subsaharienne. Bien qu'elle puisse stimuler la croissance à court terme, elle semble freiner l'industrialisation, notamment dans les pays riches en ressources naturelles, selon une étude réalisée par des chercheurs du Centre d'études, de documentation et de recherche économiques et sociales (Cedres) de l'université Thomas Sankara du Burkina Faso. Cette analyse, couvrant 48 pays d'Afrique subsaharienne de 1990 à 2021, met en évidence des résultats révélateurs.

L'ouverture commerciale, qu'elle soit endogène (découlant des capacités internes des pays) ou exogène (imposée par des politiques extérieures), a un effet négatif sur l'industrialisation manufacturière dans la région à long terme. Toutefois, la recherche montre que cet impact est particulièrement marqué dans les pays riches en ressources naturelles, tandis que les effets sont plus ambigus dans les pays moins dotés. Ce constat provient de l'étude intitulée « Ouverture commerciale et



industrialisation manufacturière en Afrique subsaharienne : le rôle des ressources naturelles », publiée dans la Revue d'analyse des politiques économiques et financières (Rapef, décembre 2023). Cette étude a été menée par Naavourétéon Palenfo, Achille Augustin Diendéré et Minkiéba Kevin Lompo du Cedres.

Les chercheurs soulignent que la gouvernance et l'efficacité des politiques économiques jouent un rôle crucial pour transformer les défis de l'ouverture commerciale en opportunités de croissance industrielle. Ainsi, l'effet négatif de l'ouverture commerciale endogène sur l'industrialisation est atténué lorsqu'une gouvernance efficace et un secteur financier solide sont

présents.

### Effet ambivalent

Depuis les années 1990, les pays d'Afrique subsaharienne ont vu leur ouverture commerciale augmenter de manière significative, avec un taux moyen de 55 % d'ouverture. Cela place la région parmi les plus intégrées au commerce mondial. Cependant, malgré cette dynamique, l'industrialisation manufacturière reste faible, avec une contribution du secteur manufacturier au Produit intérieur brut (Pib) ne dépassant pas 12 % en 2019, loin des chiffres observés en Amérique du Nord ou en Asie de l'Est.

L'étude distingue deux types d'ouverture commerciale : endogène et exogène. L'ouverture exogène, souvent

imposée par des politiques internationales de libéralisation, a un impact négatif à long terme sur l'industrialisation. En augmentant les échanges internationaux sans adapter les structures industrielles locales, elle fragilise les entreprises nationales face à la concurrence étrangère, menant à une désindustrialisation.

Pour l'ouverture endogène, la situation est plus complexe. Dans les pays riches en ressources naturelles, l'effet est aussi négatif : ces pays exportent leurs matières premières et importent des produits manufacturés, ce qui décourage le développement d'une industrie locale. Dans les pays moins dotés en ressources, l'impact est plus ambigu et dépend de divers facteurs.

Les ressources naturelles

jouent un rôle central dans cette dynamique. Les pays riches en ressources semblent moins enclins à développer leur secteur manufacturier, car ils sont davantage orientés vers l'exploitation de leurs matières premières. Ce phénomène est souvent qualifié de « malédiction des ressources naturelles », qui freine la diversification nécessaire à l'industrialisation.

### Gouvernance et approche inclusive

L'étude met en évidence un facteur clé : l'efficacité gouvernementale et le développement du secteur financier. Les pays qui réussissent à améliorer la qualité de leurs institutions et à renforcer leur secteur financier bénéficient davantage de l'ouverture commerciale. Une gouvernance efficace et un secteur financier robuste peuvent ainsi réduire les effets négatifs de l'ouverture sur l'industrialisation.

L'analyse propose plusieurs pistes pour améliorer l'industrialisation en Afrique subsaharienne. Tout d'abord, les pays riches en ressources naturelles doivent diversifier leurs économies. Il est impératif de réduire la dépendance aux exportations de matières premières et

encourager le développement du secteur manufacturier. L'accompagnement des entreprises locales est crucial pour favoriser cette transition.

Ensuite, l'amélioration de la qualité des institutions et du secteur financier reste indispensable. Les politiques doivent renforcer la compétitivité des entreprises locales et créer un environnement favorable aux investissements dans le secteur manufacturier.

Enfin, les investissements directs étrangers (Ide) doivent être redirigés vers le secteur manufacturier. Bien que les Ide entrants se concentrent principalement sur l'exploitation des ressources naturelles, les gouvernements pourraient adopter des politiques visant à attirer des investissements dans les industries locales, par exemple en créant des zones économiques spéciales.

En somme, les résultats de cette étude montrent qu'une approche inclusive et diversifiée est nécessaire pour surmonter les défis industriels de la région. La transformation économique de l'Afrique subsaharienne passe par une meilleure gestion des ressources naturelles, une gouvernance renforcée et un secteur financier plus développé.

## Villes résilientes au Bénin

## Réception provisoire des travaux du Programme d'Assainissement Pluvial de Cotonou

Le lundi 23 décembre 2024, la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT) a procédé à la réception provisoire des travaux du Programme d'Assainissement Pluvial de Cotonou (PAPC). Un programme financé par l'Agence Française de Développement, en collaboration avec six partenaires techniques et financiers, en plus de l'engagement du gouvernement béninois. Cette étape constitue une avancée notable dans l'amélioration des infrastructures urbaines, ayant pour objectif de diminuer les inondations récur-



rentes qui frappent Cotonou, la capitale économique du Bénin. Les travaux, d'une envergure remarquable, englobent la construction de

dix kilomètres linéaires de bassins de rétention en matelas Renos/gabions, ainsi que l'aménagement de 5.124 mètres linéaires de voirie

dans les quartiers d'Agla, Kouhounou, Akplomey, Godomey et Ménontin. D'un coût total de 23.300.174.040 F CFA, ces

infrastructures incluent également 115 mètres linéaires de collecteurs, garantissant un drainage efficace des eaux pluviales. Le processus de réception a été précédé d'étapes rigoureuses, dont un constat d'achèvement suivi d'une pré-visite, afin de garantir que les exigences du cahier des charges soient respectées. Monsieur Oswald GANGBO, Coordonnateur du PAPC, a souligné l'intégration des dimensions techniques, environnementales et sociales dans la réalisation du projet. Les infrastructures créées ne se limitent pas à la fonctionnalité, mais prennent

également en compte la biodiversité locale, avec des enclaves préservées pour la reproduction de certaines espèces. Le succès de ce programme est un témoignage de l'engagement collectif pour un Cotonou plus résilient, où l'assainissement et le développement durable s'entrelacent harmonieusement. La réception des travaux souligne la volonté des autorités gouvernementales de répondre aux défis urbains actuels, tout en traçant un chemin vers un avenir meilleur pour leurs citoyens.

Source externe



# Prix du litre d'essence dans les pays africains en 2023:

1.Libye : 19,01 FCFA	14.Sao Tomé et Principe : 642,44 FCFA	26.Namibie : 754,54 FCFA	37.Guinée : 855,50 FCFA
2.Angola : 195,35 FCFA	15.Benin : 650 FCFA	27. Guinée-Bissau : 760 FCFA	38.Mali : 881,72 FCFA
3.Algérie : 205,19 FCFA	16.Ethiopie : 654,24 FCFA	28.Afrique du sud : 761,38 FCFA	39.Sénégal : 890,90 FCFA
4.Egypte : 267,47 FCFA	17.Soudan : 659,49 FCFA	29.Côte d'ivoire : 875 FCFA	40.Kenya : 892,21 FCFA
5.Nigeria : 278,61 FCFA	18.Mauritanie : 681,77 FCFA	30.Ghana : 780,11 FCFA	41.Djibouti : 898,11 FCFA
6.Tunisie : 499,59 FCFA	19.Sierra Leone : 685,71 FCFA	31.Lesotho : 780,11	42.Zambie : 899,53 FCFA
7.Tchad : 518,54 FCFA	20.Togo : 700,79 FCFA	32.Madagascar : 812,23 FCFA	43.Rwanda : 909,25 FCFA
8.Niger : 557,22 FCFA	21.Botswana : 705,37 FCFA	33.Cap-vert : 826,65 FCFA	44.Burundi : 963,66 FCFA
9.Gambie : 590 FCFA	22.Tanzanie : 744,71 FCFA	34.Mozambique : 837,14 FCFA	45.Seychelles : 994,47 FCFA
10.Gabon : 605 FCFA	23.Libéria : 734,87 FCFA	35.Maroc : 844,35 FCFA	46.Ouganda : 1022,01 FCFA
19. Zimbabwe : 624,82 FCFA	24.Comores : 750 FCFA	36.RDC : 853,53 FCFA	47.Maurice : 1035,12 FCFA
11.Congo : 625 FCFA	25.Burkina Faso : 750 FCFA		48.Malawi : 1048,23 FCFA
12.Cameroun : 630 FCFA			49.Érythrée : 1311,10 FCFA
13.Somalie : 635,89 FCFA			50.République centrafricaine : 1.500 FCFA

## HOROSCOPE FINANCE

**Bélier** La journée sera difficile financièrement pour beaucoup d'entre vous, et il faudra prendre des mesures énergiques pour endiguer une hémorragie susceptible de déséquilibrer sérieusement votre budget. Vous n'aurez pas intérêt à investir dans l'immobilier en ce moment, alors même que c'est votre péché mignon, car les astres n'y semblent pas favorables.

**Taureau** On vous fera des propositions d'achat de biens immobiliers ou d'objets de collection. Avant de vous livrer à ces acquisitions, réfléchissez à leur opportunité ; une seconde opinion ne serait pas superflue.

**Gémeaux** Voici probablement l'une des meilleures journées pour effectuer une transaction financière importante ou régler un épineux problème pécuniaire. La planète Mercure vous aidera à éviter de désagréables surprises.

**Cancer** Côté sous, le manque de rigueur pourrait vous coûter cher. Veillez à gérer votre budget avec sérieux, et ne vous laissez pas entraîner dans des transactions ou des placements hasardeux.

**Lion** Neptune se fera le complice des joueurs. Pariez, jetez les dés : vous aurez d'excellentes chances de gagner. Mais n'allez pas jusqu'à jouer votre chemise. N'acceptez pas les défis dangereux. N'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

**Vierge** Point sensible : vos finances ! Prenez vos précautions : serrez les cordons de la bourse, ouvrez un plan d'épargne-logement, cachez vos lingots d'or au fond du jardin, bref, préparez-vous à affronter une tempête. Rien ne dit, pourtant, qu'elle se terminera en catastrophe. Certains natifs vont se débrouiller pour transformer ces péripéties financières en triomphe, mais il leur faudra se montrer prévoyants, prudents et parfaitement organisés.

**Balance** Sur le plan financier, vous gérerez votre budget avec une plus grande rigueur et vous consoliderez progressivement votre situation matérielle.

**Scorpion** Avec cet aspect de Jupiter, vous aurez droit à une certaine chance dans le domaine des finances. Ce sera le moment de négocier avec votre banquier, de faire un emprunt ou de réorganiser vos placements.

**Sagittaire** Incité par Pluton, vous mettrez beaucoup d'acharnement à régler au mieux vos problèmes matériels. Mais si vous avez commis l'imprudence de mêler amour et argent, alors bonjour les ennuis !

**Capricorne** Journée faste sur le plan financier. Vénus en bel aspect aura tendance à vous faire des cadeaux. Certes, elle n'est pas très puissante, et vous ne devez donc pas vous attendre à gagner le jackpot. Mais une prime imprévue ou une plus-value inattendue pourront arriver à point pour vous permettre de vous faire plaisir ou de gâter vos proches.

**Verseau** Vous pourriez faire fortune, mais certainement pas cette fois ! En revanche, vous aurez de grandes chances d'arriver à équilibrer votre budget, car vous serez moins tenté que d'habitude de dépenser sans compter. En effet, sous l'influence raisonnable et restrictive de Saturne, vos folles envies fondront comme neige au soleil, et vous saurez vous limiter aux seules dépenses indispensables.

**Poissons** Excellente journée pour organiser quelques discussions au sujet de vos finances, et de vos placements si vous en avez. Méditez les conseils qu'on vous donnera et suivez-les. De bonnes affaires sont possibles actuellement. D'autre part, n'hésitez pas à embellir votre foyer sans pour autant vider votre

## L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkodji zone résidentielle, 2<sup>ème</sup> rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistebenin.com

### Directeur Général

Léonard DOSSOU  
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

### Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON  
(66 232 545)

### Secrétaire de Direction

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

### Directeur de publication

Jules AFFODJI  
(97 25 76 46)

### Rédacteur en chef

Falco Vignon

### Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO  
(66656265)

### Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI  
Bidossessi WANOU  
(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU  
(67 92 99 20)

Belmondo ATIKPO

### Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Mouhamed Bouhari SAÏDOU

(Br. Borgou/Alibori)

### Rock AMADJI

(Correspondant Zou- Collines)

### Emmanuel AKAKPO

(Br Atacora-Donga)

### Issa SIKITI DA SILVA

(Correspondant RDC)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Économiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

### Franck Vial, correspondant France

de l'Économiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

### Directrice commerciale

Rigel BATCHO

(69190880)

### Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON  
(62323855)

Dépenses publiques**TRUMP - OTAN 2025**

**Le Financial Times rapporte que les proches conseillers de Donald Trump en matière de politique étrangère ont apporté à la connaissance des hauts responsables européens, début de ce mois de décembre 2024, que le président élu américain a l'attention d'exiger aux États membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord l'augmentation de leurs dépenses de défense à hauteur de 5% de leur PIB respectifs, contre l'objectif actuel de 2% et dont 1/3 des membres de l'Alliance à l'heure d'aujourd'hui n'arrivent pas à atteindre.**

Voici le bref décryptage du positionnement au niveau sécuritaire de la future administration américaine dirigée par Donald Trump vis-à-vis des pays-membres de l'OTAN et, surtout, selon mon avis, ses véritables raisons sous-jacentes.

**La dette européenne vers les Etats-Unis d'Amérique**

Les deux principaux piliers de la réussite économique que les pays de l'Europe de l'Ouest ont connus dès la fin de la seconde guerre mondiale et jusqu'à aujourd'hui, en tout cas selon la conviction de la classe politique américaine, sont les conditions très favorables au niveau des droits de douane accordées en 1947 par Washington à la production exportée vers les Etats-Unis depuis les pays européens en ruine, ainsi que l'accès au gaz bon marché obtenu par l'Allemagne via l'accord signé en 1970 avec l'URSS.

En parlant des faveurs douanières accordées par les Américains aux exportations européennes, il s'agit du General Agreement on Tariffs and Trade - l'accord GATT : accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, signé par 23 pays, le 30 octobre 1947, qui a donné par la suite, le 1er janvier 1995, naissance à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

En ce qui concerne l'accès au gaz bon marché obtenu par les allemands, il s'agit du contrat à long terme « tubes contre gaz », signé entre la République Fédérale d'Allemagne et l'Union Soviétique, le 1er février 1970. L'accord prévoyait la fourniture à l'URSS de tuyaux de grand diamètre et d'autres équipements pour la construction d'un gazoduc vers l'Europe occidentale, contre le gaz russe à des tarifs très avantageux. Le partenariat a connu un grand succès et a été appelé « l'affaire du siècle » en raison du fait qu'il était le plus important dans l'histoire des relations économiques Russo-européennes.

Les années ont passé et l'Europe est devenue économiquement autosuffisante et, par la même occasion, la principale concurrente des Américains sur les marchés mondiaux, ce qui n'a pas été prévu initialement et est devenu guère plaisant aux yeux des administrations américaines successives.

Aujourd'hui, Donald Trump estime qu'il est temps pour le vieux continent de payer la facture de l'abondance qui lui a été procurée par l'Amérique dès la fin du conflit face à l'Allemagne nazie. Après l'explosion du gazoduc Nord Stream, réalisée directement ou indirectement par le pouvoir américain sortant - nul doute sur les premiers bénéficiaires de l'action - afin d'aider à réfléchir l'Union Européenne dans « la bonne direction », le président américain nouvellement élu impose aux européens l'augmentation des importations des produits énergétiques américains à des prix très élevés. Le cas échéant, Trump menace d'instaurer des conditions restrictives et des barrières douanières vis-à-vis de la production importée depuis l'UE. Et, par la même occasion, fait clairement comprendre aux homologues européens que le temps du GATT, de même que celui de l'OMC est révolu.

**L'exigence de l'augmentation des investissements européens dans l'OTAN**

Bien des années avant le déclenchement de la phase active du conflit entre l'Otan et la Russie sur le sol ukrainien, en juillet 2018, Donald Trump avait déjà suggéré aux membres de l'organisation de doubler leurs dépenses militaires en les portant à 4% de leur PIB, soit très au-delà des 2% qu'ils ont déjà eu du mal à réaliser.

Lors d'un rassemblement public, le 10 février 2024, Trump a renvoyé un message clair aux dirigeants européens : « Si vous ne payez pas et que la Russie vous attaque, je ne vous protégerai pas. En fait, je les encouragerai. Vous devez payer vos factures ! ».

Via la « fuite » organisée auprès du Financial Times, Donald Trump fait clairement afficher sa volonté de mettre la pression sur les pays-membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord en exigeant le passage de 2 à 5% de leur PIB respectif dans leurs dépenses pour la défense.

Bien évidemment, ce qui est sous attendu dans ces nouvelles exigences, ce n'est guère l'investissement supplémentaire dans le développement de l'industrie de défense du vieux continent, mais dans celui des Etats-Unis d'Amérique avec les bénéfices financiers des groupes américains y afférents.

● *Oleg Nesterenko*

Et même les dépenses supplémentaires qui peuvent être réalisées dans l'industrie de défense « européenne » ne seront qu'une illusion. Illusion cachant la réalité : l'un des principaux bénéficiaires de l'investissement resteront les Etats-Unis. En parlant, par exemple, d'un des plus grands groupes européens de défense, Rheinmetall, il ne faut pas négliger le fait que parmi ses principaux actionnaires on compte toute une série de géants américains, tels que BlackRock, Fidelity Investments, The Capital Group Companies, Goldman Sachs ou encore Bank of America.

En clair : les économies de l'UE doivent participer dans la résolution des problèmes que l'économie américaine connaît aujourd'hui, si celle-ci souhaite continuer à être militairement protégée ou, plus exactement, supervisée par le leader Outre-Atlantique de l'OTAN.

Néanmoins, c'est loin d'être l'unique, encore moins la principale raison des exigences du nouveau leader américain.

**La réelle signification de l'initiative de Trump****Quelle est la réelle signification de l'importante augmentation du budget de défense exigée aux pays du bloc de l'OTAN ?**

En parlant de la France, l'unique puissance nucléaire au sein de l'Union Européenne, il est à noter qu'en ayant le PIB à hauteur de 2 822,5 milliards d'euros pour l'année 2023, les crédits de la mission défense ont été fixés à hauteur de 43,9 Mrd €, contre 47,2 Mrd € pour l'année 2024. Un grand effort financier a été réalisé pour l'année 2025, en prévoyant le budget défense à hauteur de 50,5 milliards d'euros. Cela étant, il est à souligner que même ce chiffre sera, néanmoins, inférieur à 2% du PIB de l'année de 2024. En ce qui concerne la première puissance économique européenne qui est l'Allemagne, son PIB en 2023 était de 4 121 milliards d'euros et le budget défense à hauteur de 90 Mrd€ en 2024, ce qui est inférieur à 2,5% du PIB.

Pour un petit pays comme la Belgique, par exemple, les dépenses de défense se sont élevées en 2023 à 6,658 milliards d'euros, soit 1,13% de son PIB, contre 7,9 Mrd €, soit 1,30 % du PIB pour l'année 2024. Cela signifie qu'hormis les pays baltes, la Pologne et la Grèce qui ont les dépenses de défense traditionnellement très élevées (principalement financées par le budget européen), le passage du budget défense du reste des pays de l'UE ne serait-ce qu'à hauteur de 3% serait tout à fait néfaste vis-à-vis d'autres secteurs tels que le social, l'éducation nationale ou celui de la santé publique. Le passage du budget défense à hauteur de 5% demandé par Trump ne signifiera rien d'autre que l'effondrement du système politique de l'Union Européenne.

Pour la France, en faisant même un effort sans précédent au niveau de l'appareil de propagande contrôlé par l'actuel pouvoir, avec la fin des hostilités sur le sol ukrainien qui doit, fort probablement, avoir lieu dans l'année à venir, il serait tout à fait impossible de persuader l'électorat français de la vérocité de la menace de Moscou - et ceci est au point d'avoir la nécessité de passer le budget défense de 50.5 Mld € en 2025 à 100, voir 140 Mld € dans les années à venir, en se pliant aux exigences américaines.

**Ainsi, croit-il Donald Trump que son exigence soit réalisable ? Certainement pas.**

Certains experts stipulent que Trump, en tant que grand négociateur, veut commencer la négociation en plaçant la barre très haut, afin de la baisser par la suite et d'arriver au niveau qu'il souhaite réellement - par exemple à 3,5% au lieu de 5% du PIB déclaré.

En ayant, entre autres, plus de dix ans d'expérience de l'enseignement de la matière « Négociation B to B » dans l'enseignement supérieur, je peux affirmer qu'un tel avis est tout à fait amateur et parfaitement erroné. Commencer une négociation dans le monde occidental en plaçant les objectifs affichés très au-dessus de la « zone de marchandage » - soit très au-dessus du maximum acceptable par l'interlocuteur - cela vaut de tuer la négociation avant même son commencement. Et Trump le sait mieux que quiconque. Mon ancien partenaire Dominique Bouillon qui est l'ancien partenaire de Donald Trump, m'a confirmé par le passé que ce dernier fait bien partie des meilleurs parmi les meilleurs au niveau des capacités à négocier.

Nulle erreur de calcul possible de la part du président américain élu : en formulant de telles exigences, Trump est parfaitement conscient qu'il est tout à fait impossible pour les pays de l'UE d'y répondre positivement.

**Quelles sont, alors, les réels objectifs de son actuelle initiative ?**

Aujourd'hui les pays européens, tels que l'Allemagne et la France prétendent toujours à leur place à la table de négociation sur les questions qui détermineront le monde de demain. Notamment dans la négociation avec la Russie sur les conditions de l'arrêt du conflit armé en Ukraine, vu que l'Union Européenne est plus que directement engagée et concernée.

Exclure l'UE en tant que puissance économique ne disposant pas, toutefois, d'une réelle force militaire, de la discussion sur le futur du monde ; l'exclure de la table des négociations face aux « empires » - Russe aujourd'hui et Chinois demain - dont la tentative d'effondrement entreprise dans les dernières années par l'Occident collectif s'est avérée être un échec - cela paraît être l'un des principaux objectifs d'aujourd'hui de l'administration Trump sur la scène européenne.

Les satellites traditionnels des Etats-Unis d'Amérique très affaiblis, seront remis à leur place de suiveur et auront le droit non pas à la parole, mais à l'approbation de la politique américaine qui verra le jour dès janvier 2025.

Les leaders de la majorité des pays de l'EU sont tombés dans leur propre piège face à leur électorat. En mettant en place un gigantesque système de désinformation et de propagande antirusse, ils ont réussi à faire remplacer les capacités d'analyse de la majorité de leurs citoyens par les produits de propagande imposés par leurs média mainstream et à faire croire que la Fédération de Russie représente une réelle menace militaire vis-à-vis du territoire de l'EU.

En Europe d'aujourd'hui, allouer les budgets exigés par Washington au secteur de la défense au détriment de toutes autres sphères se situant déjà au bord de la faillite, telles qu'économiques et sociales - c'est signer son propre arrêt de mort politique au niveau national ; ne pas accepter ces exigences - c'est perdre la protection militaire américaine en mettant les masses électorales apeurées par la propagande dans un tel état qu'elles se considèrent en grande insécurité permanente sous la « menace russe ».

Etant parfaitement conscient que ses homologues européens seront dans l'incapacité de faire volte-face dans leur propagande antirusse - ce qui, le cas échéant, permettrait de ne plus surinvestir dans le secteur de la défense - Trump se situe en position de force et gagne la partie tant dans le cas de l'augmentation significative des dépenses européennes dans la défense, tant en cas d'absence de ces dernières : dans les deux cas l'actuelle classe politique européenne sortira grandement affaiblie.

Le président américain élu n'oublie guère un autre élément-clé qui est en train de guider sa politique internationale vis-à-vis de l'Union Européenne : la quasi-intégralité des chefs d'états européens se sont ouvertement positionnés auparavant en tant que pro-démocrates américains et, de facto, ennemis de Trump et de tout ce qu'il représente.

Ainsi, l'affaiblissement inévitable par la déstabilisation sur la question de défense européenne de ses adversaires sur l'arène politique européenne, combiné au soutien ouvert à son principal allié politique sur le vieux continent qui est le président hongrois Victor Orban, vise le renversement progressif de la classe politique hostile actuellement au pouvoir dans l'EU et la formation d'une nouvelle qui suivra les pas de la politique hongroise vis-à-vis de la politique et des intérêts de l'administration républicaine Outre-Atlantique.

Source externe

## Investissement au Bénin

## L'État ouvre le capital de la BIIC, 40% d'actions à céder

L'État du Bénin lance une Offre Publique de Vente (OPV) pour céder jusqu'à 40 % de ses actions dans la Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce (BIIC). Une occasion unique pour les investisseurs de devenir copropriétaires d'une institution financière en pleine croissance, tout en contribuant au développement du pays.



• F.V.

Au Bénin, la marche vers le renforcement de l'économie nationale se poursuit. En début d'année 2025, l'État du Bénin annonce la cession d'une partie importante de ses actions dans la Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce (BIIC), institution financière à capital 100% béninois. À travers une Offre Publique de Vente (OPV),

l'État propose entre 30,4 % et 40 % de ses parts, soit un volume compris entre 17 558 979 et 23 103 920 actions, à un prix unitaire de 5 250 FCFA. Cette initiative, la deuxième OPV lancée par le Gouvernement du Président Talon, en 2024, va bien au-delà d'une simple cession d'actifs. Elle s'inscrit, selon la banque, dans une volonté de renforcer la transparence dans les opérations financières et de dynamiser le marché bour-

sier régional. En ouvrant davantage le capital de la BIIC au secteur privé, l'État vise également à mobiliser des ressources sans alourdir la dette publique, tout en soutenant des projets structurants pour l'économie nationale. Créée en 2020 suite à la fusion de la Banque Internationale du Bénin (BIBE) et de la Banque Africaine pour l'Industrie et le Commerce (BAIC), la BIIC a connu une ascension rapide, devenant un acteur

incontournable du paysage bancaire national. Les résultats financiers en témoignent. En trois (03) ans, la banque a vu son bénéfice net croître, atteignant 27,2 milliards de FCFA en 2023, contre 5,7 milliards en 2021. Une performance qui témoigne de la solidité et de la bonne gestion de l'institution. Pour garantir le succès de cette opération, le gouvernement béninois s'est entouré d'un syndicat de placement de premier plan, dirigé par EDC Investment

Corporation (EIC), filiale du groupe Ecobank. Ce syndicat comprend des sociétés de gestion et d'intermédiation (SGI) locales et régionales, dont BIIC Financial Services, Africabourse, et United Capital for Africa, afin de s'assurer que l'opération bénéficie d'une large visibilité au sein de la zone UEMOA. Les investisseurs, qu'ils soient particuliers ou institutionnels, selon les documents

consultés, ont la possibilité de souscrire à cette OPV du 13 janvier au 28 février 2025, avec une possibilité de clôture anticipée en cas de forte demande. Pour la banque, en participant à cette opération, les investisseurs ne se contentent pas de devenir copropriétaires d'une banque en pleine expansion, mais ils contribuent aussi au développement économique et social du Bénin.

## Emplois au MESRS et au MASM

## 107 Agents contractuels de droit public de l'Etat à recruter au titre de 2024

Le Conseil des ministres a tenu sa séance hebdomadaire le mardi 24 décembre 2024. A l'occasion, des décisions ont été prises dont le recrutement de 107 Agents contractuels de droit public de l'Etat (ACDPE).

• B.W.

Au nombre de 107, les agents qui seront recrutés, seront repartis à raison de 32, dans les structures du ministère de l'Ensei-

gnement Supérieur et de la Recherche Scientifique puis de 75 au ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance. Au ministère de l'Enseignement supérieur, l'effectif

qui sera déployé permettra de combler le déficit généré par la grande mobilité et le départ à la retraite de certaines catégories d'agents notamment au cabinet du ministre, au secrétariat

général du ministère ainsi que dans diverses directions techniques. Quant au Ministère des affaires sociales et de la microfinance, « les nouveaux agents serviront essentiellement dans les centres

d'accueil et de transit des enfants, les centres de formation des personnes en situation de handicap, les centres de promotion sociale des aveugles », a précisé le communiqué final

du Conseil des Ministres. Certains seront également déployés au centre d'assistance psychiatrique et le centre de transit des personnes en situation de mendicité de Kpomassé.

REPUBLIQUE DU BENIN  
Présidence de la République

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

N° 42/2024/PR/SGG/CM/OJ/ORD

**COPIE** **Compte-rendu du Conseil des Ministres**

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mardi 24 décembre 2024, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République. Les décisions ci-après ont été prises :

**I- Mesures normatives.**

Au titre de ces mesures, ont été adoptés le décret fixant les modalités de recrutement sur titre, d'emploi et d'avancement de personnels spécialistes dans l'administration des Eaux, Forêts et Chasse ainsi que ceux relatifs à la réglementation des frais de justice et aux émoluments du service public au titre de l'aide judiciaire.

Il en est de même des textes d'application des lois n° 2022-04 du 16 février 2022 sur l'hygiène publique et n°2022-14 du 19 Juillet 2022 portant orientation agricole, sécurité alimentaire et nutritionnelle en République du Bénin.

Il s'agit de celui relatif aux conditions d'introduction et de mise en marché des additifs alimentaires sur le territoire national ; puis de ceux fixant :

- les modalités d'élaboration, d'adoption et le contenu des schémas d'orientation agricole ;
- les conditions et modalités d'identification, de classement ou de déclassement et de gestion des terres agricoles et des terres à vocation agricole ;
- les modalités d'organisation de la Conférence agricole annuelle.

**II- Communications.**

Recrutement de 107 agents contractuels de droit public de l'État au titre de l'année 2024.

Ces agents sont appelés à servir, à raison de 32 dans les structures du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique puis de 75 au ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance.

Leur déploiement permettra, pour ce qui est de l'Enseignement supérieur, de combler le déficit généré par la grande mobilité et le départ à la retraite de certaines catégories d'agents notamment au cabinet du ministre, au secrétariat général du ministère ainsi que dans diverses directions techniques.

S'agissant du ministère en charge de la microfinance, les nouveaux agents serviront essentiellement dans les centres d'accueil et de transit des enfants, les centres de formation des personnes en situation de handicap, les centres de promotion sociale des aveugles. S'y ajoutent, le centre d'assistance psychiatrique et le centre de transit des personnes en situation de mendicité de Kpomassé dont le fonctionnement requiert aujourd'hui la mise à disposition d'un personnel qualifié.

**III- Mesures individuelles.**

Au ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, monsieur Abdel Aziz BIO DJIBRIL est nommé Directeur général de l'Agence béninoise de Protection civile.

Fait à Cotonou, le 24 décembre 2024,  
Le Secrétaire Général du Gouvernement,  
Edouard OUIN-OURO.

# CANAL+

## CHAQUE JOUR EST UNE FETE

DECODEUR HD

**1 000** <sup>FCFA</sup>\*

~~5 000~~ <sup>FCFA</sup>

DES EVASION

REABONNEZ-VOUS  
A VOTRE FORMULE

**30 JOURS  
OFFERTS** \*\*

A TOUT **CANAL+**

\*Offre valable jusqu'au 31/12/2024 dans la limite des stocks disponibles pour tout nouvel abonnement à partir de la formule EVASION des OFFRES CANAL+. Parabole offerte. Hors frais d'accessoire. Prix TTC maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

\*\*Offre valable du 14 novembre au 31 décembre 2024 pour tout réabonnement à la dernière formule active. Valable deux fois sur la période. Voir tarifs et conditions auprès de votre Distributeur Agréé.

